

Les subsides

Je trouve toujours amusant d'entendre les cris d'indignation des néo-démocrates et des libéraux . . .

M. Deans: Il y a de quoi.

M. Hnatyshyn: . . . qui n'hésitent pas pourtant à obliger la Chambre à se prononcer sur ces questions aujourd'hui, même s'il en coûte \$450,000 aux contribuables pour les rappeler de leur circonscription. Où sont passés ces députés?

M. Althouse: Pour être où sont-ils payés?

M. Hnatyshyn: Une poignée de députés pour représenter l'opposition. Ils savent qu'ils défendent une mauvaise cause. Ils feraient mieux de parler des véritables problèmes qui affligent nos concitoyens. Ils devraient parler des pêcheurs, des agriculteurs, et des ouvriers. Mais à quoi passent-ils leur temps actuellement? A proférer les pires calomnies qu'on ait entendues depuis longtemps à la Chambre pour porter préjudice aux gens. Si néo-démocrates et libéraux poursuivent dans cette veine, c'est tout le pays qui aura bientôt l'œil sur le Parlement.

Savez-vous ce qui va arriver, monsieur le Président? Ils vont perdre tout ce qui leur reste d'appui politique. Les Canadiens ne veulent pas qu'on leur fasse perdre leur temps avec ce genre de discussion qui plaît aux instincts les plus bas des gens de l'opposition.

M. Tobin: Vous avez laissé la sonnerie retentir pendant trois semaines.

M. Hnatyshyn: Les gens veulent des discussions constructives sur les vrais problèmes, les problèmes financiers, sur les moyens d'améliorer notre société. Ils ne veulent pas entendre parler de toutes sortes d'allégations ni entendre répéter de mauvaises représentations des faits.

● (1550)

Le chef du Nouveau parti démocratique et aussi un député d'Ottawa ont laissé entendre à la Chambre aujourd'hui que nous avions fait 1,200 nominations politiques.

M. Deans: Je n'ai pas dit cela.

M. Hnatyshyn: Ce n'était pas vous, c'était le chef de votre parti.

M. Deans: Il n'est pas ici aujourd'hui.

M. Hnatyshyn: Le chef du NPD a laissé entendre que nous avions fait 1,200 nominations politiques. Quels sont les faits? En fait, nous avons nommé au total un peu plus de 500 personnes par décret du conseil. Nous en sommes coupables.

M. Deans: Vous l'avez fait en l'espace de sept mois.

M. Hnatyshyn: Parmi ces 500 nominations, certaines ont eu pour effet de faire passer quelques sergents de la GRC au rang d'inspecteur. Ces cas font partie des 500 nominations par décret du conseil. Nous avons nommé C. M. Bud Drury. En

fait, parmi les 500 personnes que nous avons nommées, il y a aussi un certain nombre de juges dont la nomination avait été approuvée par l'Association du barreau canadien.

M. Gauthier: Vous avez congédié Drury.

M. Hnatyshyn: Est-ce que ces nominations dénotent du favoritisme? Depuis notre arrivée au pouvoir, nous avons fait environ 350 nominations discrétionnaires. A entendre l'opposition, on pourrait croire que nous passons tout notre temps à faire des nominations et à combler des postes. C'est déformer la réalité. C'est de la fraude. L'opposition est injuste. Elle essaie de créer des problèmes où il n'y en a pas.

M. Deans: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je voudrais simplement savoir si le leader du gouvernement à la Chambre fait une observation à propos du dernier discours ou s'il prononce lui-même un discours. S'il prononce un discours, il pourrait peut-être essayer de s'en tenir à la motion à l'étude.

M. le vice-président: Le président du Conseil privé (M. Hnatyshyn) veut-il répondre?

M. Hnatyshyn: J'en venais au fait, mais je pense que je peux aussi faire une brève observation sur cette question.

M. Tobin: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement . . .

M. Hnatyshyn: En ce qui concerne les déclarations qui ont été faites . . .

M. Tobin: Monsieur le Président, nous en sommes aux questions et observations. Si le leader du gouvernement à la Chambre veut prononcer un discours, il devrait attendre son tour. Je voudrais moi aussi avoir l'occasion de relever les observations qui ont été faites. Les questions ou les commentaires de dix minutes, à ma connaissance, cela n'existe pas. Peut-être le Président pourrait-il éclairer ma lanterne.

M. le vice-président: Le député aura l'occasion de répondre. Le président du Conseil privé a la parole. Je lui demande de bien vouloir faire porter ses commentaires sur le discours du député de Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe (M. Tobin).

M. Hnatyshyn: Monsieur le Président, je me souviens bien que le député observait un silence et un mutisme absolus du côté du gouvernement, avant les dernières élections, lorsque le gouvernement libéral se livrait à une véritable débauche de favoritisme. Le fonds spécial de relance n'était autre qu'une honteuse distribution de fonds publics aux circonscriptions des députés du gouvernement. Où était alors le député? Où était sa vertueuse indignation? Son gouvernement a donné du favoritisme une image qui est passée à la postérité. Où était-il alors? Pourquoi ne s'indignait-il pas? Pourquoi ne disait-il rien quand son gouvernement se livrait aux activités de favoritisme les plus honteuses de notre histoire?